

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/
VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/GEROUDET Francis/ CAVET Carole/ DEHESTRU Jérôme/
Absent excusé : Mr DEHESTRU Marc/ BAUD Mickaël/
Absents : Mme BERNARD DE DOMPSURE Alix/

DATE DE CONVOCATION/ 7 Novembre 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND CONNAISSANCE DE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA SALLE COMMUNALE.
- RENOUELLE LES CONTRATS DE LOCATION POUR :
 - LES APPARTEMENTS : I8 – J3/4 – Le Contat –
 - LES LOCAUX : J1 – J2 – J3 –
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :
 - D.P. RICHARD Antony / Box pour cheval Avis favorable
- RENONCE AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES :
 - A 2578 SITUEE AU COUARD D'AMONT
 - A 4036 SITUEE 1946 ROUTE DE LA COTE
- FAIT LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS :
 - ASSAINISSEMENT LE PLAN/ FIN PREVUE VERS FIN NOVEMBRE
 - ROUTE DU COL / ACCOTEMENTS A FINIR SUIVANT METEO
- DESIGNER ME GONNET, AVOCAT MANDATE PAR GROUPAMA, POUR DEFENDRE LA COMMUNE DANS LE RECOURS DEVANT LA COUR ADMINISTRATIVE DE LYON, RELATIF AU PERMIS DE CONSTRUIRE DE MR OLESEN.
- EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 14 Novembre 2017

Le Maire,
MUFFAT Sophie

